

Non-classifié

Kenny Chiu

Le présent document a été rédigé par le gouvernement du Canada pour la Commission d'enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux. Il est présenté en réponse à une demande de la Commission qui souhaite obtenir le résumé non-classifié d'un breffage donné par le SCRS. Ce document ne devrait pas servir à comprendre toute autre enjeu. Le présent document divulgue uniquement des informations qui ne sont pas susceptibles de porter préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.

Le présent résumé a été produit sous la classification Protégé B à Kenny Chiu. Avec le consentement de M. Chiu, ce document est maintenant non-classifié.

Résumé des messages principaux

Le 18 septembre 2023, des représentants du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ont rencontré M. Chiu pour l'informer de la menace d'ingérence étrangère posée par la République populaire de Chine (RPC) à son encontre lors de l'élection fédérale de 2021.

Cette rencontre suivait la directive du ministre de la Sécurité publique d'informer les parlementaires à propos des possibles menaces liées à l'ingérence étrangère.

M. Chiu a été avisé que le SCRS n'était pas législativement autorisé à partager des informations classifiées, sauf au gouvernement fédéral, sous réserve de circonstances très précises. Le SCRS devait invoquer son mandat en matière de réduction de la menace pour réduire la menace d'ingérence étrangère visant M. Chiu en lui partageant cette information.

De telles menaces visent des députés en fonction et aussi d'anciens députés, surtout ceux et celles qui se prononcent publiquement au sujet de l'interférence chinoise dans les processus démocratiques.

Les représentants ont avisé M. Chiu que le SCRS n'avait recueilli aucun renseignement faisant état d'une menace physique contre lui ou les membres de sa famille, ni au Canada ou ailleurs. Les représentants ont aussi confirmé que, après l'obtention de renseignements qui font état d'une menace à la vie, une coordination immédiate entre le SCRS et la Gendarmerie royale du Canada est amorcée et la personne concernée est avisée.

Dans ce contexte, la menace en question est celle de l'ingérence étrangère qui cible les processus démocratiques.

M. Chiu a été sensibilisé quant à la confidentialité des renseignements qui lui ont été partagés, ceux-ci ayant été partagés exclusivement à titre indicatif et pour son usage

Non-classifié

personnel. Tout autre usage de ces renseignements est strictement interdit, l'importance duquel fut récapitulé à plus d'une reprise durant la rencontre.

Les représentants ont partagé avec M. Chiu l'évaluation du SCRS à propos de la perception que tiens la RPC par rapport à lui.

De plus, M. Chiu a été informé à propos des activités en ligne et dans les médias visant à dissuader les Canadiens, particulièrement d'origine chinoise, à appuyer le Parti conservateur du Canada incluant M. Chiu. Les représentants ont aussi expliqué qu'il existe des indicateurs de coordination entre les médias de langue chinoise au Canada et ceux du RPC et du Parti communiste Chinois (PCC), mais il n'est toutefois pas claire si ces activités en ligne s'inscrivaient dans une campagne d'ingérence dirigée par la RPC.

Les représentants ont partagé avec M. Chiu une évaluation du SCRS sur les méthodes que la RPC aurait pu déployer pour tenter de l'influencer, suivi d'un aperçu du « Front uni » comme outil d'influence de la RPC.

De plus, les représentants ont expliqué à M. Chiu que le Front uni du PCC est coordonné par le Département du front uni (DFU), qui relève directement du Comité central du PCC, et qui est formé de quelque 200 personnes qui constituent le sommet du pouvoir politique dans la RPC.

Pour la RPC, le Front uni se trouve à être le plus important outil d'ingérence étrangère utilisé par le PCC pour recruter et influencer les élites, en particulier ceux et celles qui occupent des positions de pouvoir et d'influence, ainsi que pour contrôler et diminuer les critiques, en Chine et à l'étranger. Ceci est fait afin qu'elles s'approprient ou soutiennent les discours du RPC, ou, du moins, pour assurer que personne ne s'y oppose activement.

Le dirigeant actuel du DFU est un membre du Bureau politique du Comité central du PCC, une entité plus petite qui dirige la RPC au quotidien et qui serait dans les faits l'équivalent chinois du Cabinet canadien.

Sur papier, l'équivalent officiel du Cabinet canadien au sein de la RPC serait plutôt le Conseil des affaires d'État, mais celui-ci n'a pas réellement de pouvoir décisionnel, étant davantage une entité de mise en œuvre. Autrement dit, le Front uni est considéré comme essentiel à la survie du PCC et, par conséquent, est géré et dirigé par les hauts placés du PCC.

Les représentants ont fait part à M. Chiu d'une évaluation par le SCRS par rapport à la manière dont la RPC priorise ses opérations d'ingérence.

Les représentants ont ensuite expliqué que, dans le contexte du DFU, une « cible » est une personne qui suscite un intérêt général. Pour « travailler » une cible (c.-à-d. viser un individu), cela peut inclure des engagements diplomatiques directs et déclarés, mais

Non-classifié

peut aussi mener à l'utilisation clandestine des intermédiaires et des services de sécurité et de renseignement de la RPC.

Pour conclure, les représentants ont fait part à M. Chiu l'évaluation du SCRS par rapport au risque résiduel des activités d'ingérence dirigées par la RPC.